



**entreprendre  
pour aider**

FONDS DE DOTATION

**Roger et Aleth Paluel-Marmont**

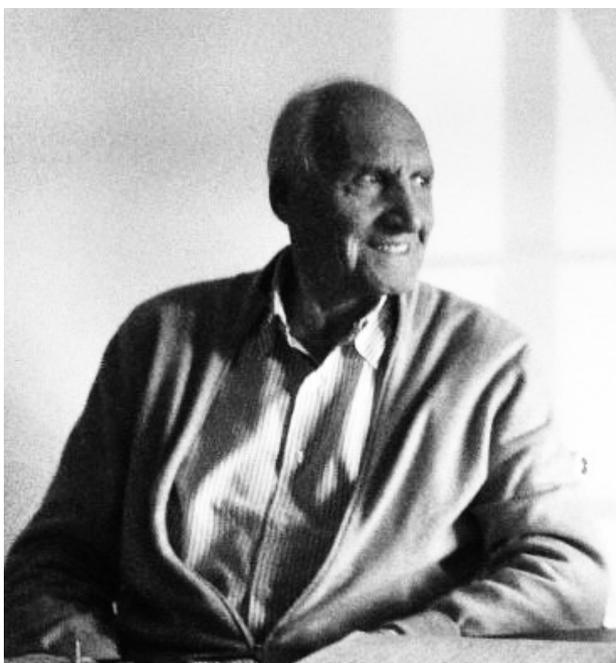
# La lettre d'information

n°28 – été 2022

## Éditorial

**Matthieu Delorme,**

Président



### Sommaire

p.2

Regard d'expert

p.3

Actualités

p.4

Soyons concrets

Chers Amis,

Notre Président-fondateur, Roger Paluel-Marmont, s'est éteint le 30 avril dernier, dans sa cent quatrième année. Bâtitseur infatigable, il créa EpA avec sa femme Aleth en 2011, souhaitant, pour reprendre ses termes, "remercier la vie" et "rejoindre l'univers généreux de ceux qui entreprennent pour aider".

Le conseil d'administration et la direction d'EpA sont pleinement engagés à perpétuer sa mémoire, son esprit, et ses valeurs, en poursuivant l'action et le développement de son ultime création.



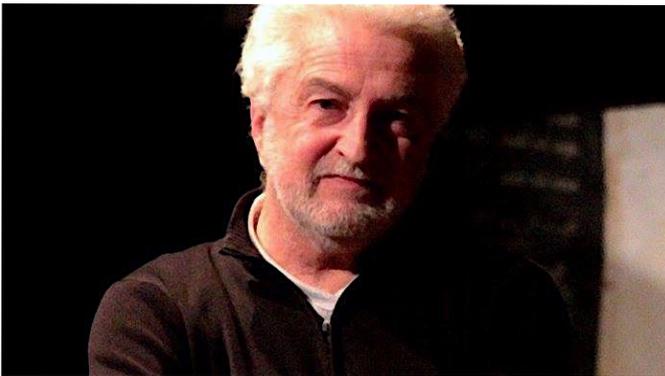
Aider ceux qui souffrent  
de troubles psychiques et mentaux.  
Mettre l'Art au service de la santé mentale.

# Regard d'expert •

## Jean-Pierre Chrétien-Goni, Anthropologue

Maître de Conférences et intervenant en prison. Il est aussi metteur en scène, auteur et directeur du théâtre *Le vent se lève !* Ce dernier accueille, depuis 2008, des personnes en rupture sociale. Sortants de prison, porteurs de handicaps psychiques/mentaux, mais tous comédiens, s'y croisent sur les planches, avec pour objectif la réinsertion par la culture et la scène.

## Les droits culturels pour tous : une question de vocabulaire avant tout !



**Dignifier : un mot qui ne semble pas exister. Inusité. N'est pas intelligible dans notre langue.** Faut-il faire tant d'effort pour en parler, de la dignité ? Un terme dont on hésite à préciser ce qu'il désigne, tout en ayant le sentiment de le savoir parfaitement. La dignité, dans le travail artistique que je mène dans les lieux de la difficulté, est devenue peu à peu un point focal majeur. Pour démasquer ce qui me semble indigne, mais surtout pour en produire, de la dignité. Qu'est-ce à dire ? À mon sens, la dignité constitue moins un état qu'un mouvement (un soulèvement ?). C'est pourquoi dignifier me convient malgré son étrangeté. Augmenter, nous augmenter en dignité. Et c'est de ce point de vue que les droits culturels doivent pour moi fondamentalement être interprétés. Je crois que la question de la dignité en représente le cœur ardent. Voir la Déclaration de Fribourg (2007) :

« Les droits culturels sont à l'égal des autres droits de l'homme une expression et une exigence de la dignité humaine. » (Préambule 2)

« Les droits énoncés dans la présente Déclaration sont essentiels à la dignité humaine. » (Article 1)

« L'expression "identité culturelle" est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité. » (Article 2b)

**De plus, s'appuyer sur les droits culturels c'est, pour le dire sans détour, s'inscrire dans ce mouvement ; parfois à peine un « bougé » tant la difficulté est grande.** Un geste qui consiste aussi bien à « produire de la dignité » qu'à la reconnaître dans toutes ses façons d'être. « (Se) faire digne », « (se) rendre digne » ? En aucune façon digne de « quelque

chose ou quelqu'un » (souvenir d'une ancienne prière de soumission : dis un seul mot et je serai digne de toi.) ... Je ne sais plus trop comment le dire ; inconditionnelle, peut-être.

**Dignité : quelque chose qu'on possède « essentiellement » de notre humanité, quelque chose à constamment gagner, produire, conquérir.** Pour soi et pour les autres. Simple comme humain. Dignité : quelque chose à rendre possible pour chacun. Et ce faisant, qu'on élève, qui se dresse, qui se met debout. Dignité : quelque chose qu'on réclame comme allant de nous et dû à l'autre. Les deux, chaque fois. Je vais hasarder ceci : les droits culturels humains sont dignifiants.

**Dignifiant : faire l'effort de mettre au travail la dignité, en soi, chez l'autre, la reconnaître comme projet fondateur de toute action vers l'autre.** Mais de quoi retourne-t-il quand on se livre concrètement à ce souci majeur ? C'est le sens de la suite de mon propos, et c'en est l'essentiel : exercer la dignité, s'exercer à l'augmenter.

**Exercices : je tente depuis quelques années, à partir de mes pratiques artistiques avec des personnes vulnérables, de consigner en « exercices » ce qui me semble représenter le cœur de mes tentatives.** Je les nomme « exercices de dignité » parce que c'est une tâche sans fin que de s'y engager. Ma rencontre avec les droits culturels humains a donné un horizon éthique à mon travail comme « artiste in extremis ». Lieux de l'enfermement, lieux de l'affaiblissement (partout où l'on précarise, abandonne, invisibilise, anéantit) : de la prison aux quartiers populaires, de l'hôpital psychiatrique aux foyers de travailleurs migrants ou d'accueil de réfugiés. Faire théâtre, images, récits, gestes, avec eux, gens de tous les voyages parfois même les plus immobiles. Faire œuvre, toujours.

**Œuvrer : qu'est-ce donc qu'« œuvrer » avec ces personnes-là ? Quel est le sens non pas du « projet » mais de la tentative, pour reprendre le terme de Fernand Deligny ?** « Une tentative n'est pas une institution, c'est un petit ensemble, un petit réseau très souple qui se trame dans la réalité comme elle est, dans les circonstances comme elles sont... Une tentative, c'est une démarche, ce n'est pas l'application de principes... Une tentative est un espace d'initiative » (Œuvres, p. 705). Une tentative est une prise de position concrète dans une situation de vie précise. Faire œuvre d'art, c'est faire preuve de dignité, faire place, laisser place, tenter, entendre, renoncer, tout recommencer, tenter encore d'y être.

# Actualités •

## 1 — LE BAL en partenariat avec EpA

### • Journée interprofessionnelle Création et Handicap, mai 2022 •

LE BAL, fort de son partenariat avec le fonds de dotation EPA, a organisé une journée interprofessionnelle autour des enjeux de la création et du Handicap. À partir de projets concrets, une dizaine de professionnels de la santé, de l'éducation, de la culture, des artistes et des chercheurs ont partagé leurs expériences dans ce domaine (danse, théâtre ou arts visuels).

À l'issue de cette journée, LE BAL et EpA formeront un groupe de travail qui aura pour objectif d'établir une grille d'évaluation de projets alliant création et santé mentale. Cet outil permettra d'encourager les soutiens financiers à ce type d'initiative.

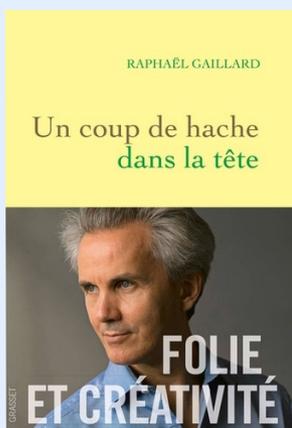


© Madeleine Cotteau pour LE BAL ↑

► [www.le-bal.fr/la-fabrique-du-regard](http://www.le-bal.fr/la-fabrique-du-regard)

## 2 — Raphaël Gaillard, éditions Grasset

### • Un coup de hache dans la tête •



Raphaël Gaillard montre ici, en racontant les troubles de plusieurs patients, comment affleure la créativité des hommes, mais aussi combien la maladie les entrave et les livre à la souffrance. Faut-il conclure que ce lien n'est qu'une idée reçue, battue en brèche par les faits ? C'est à partir de récentes études scientifiques qu'il devient possible de résoudre cette apparente contradiction et de renouveler notre compréhension des conditions de la créativité.

L'épidémiologie et la génétique montrent ainsi que c'est du côté des parents, enfants, frères et sœurs des patients que pourrait bien se situer la propension à la créativité. Le lien entre folie et créativité devient un lien de parenté : notre ADN nous rend vulnérables aux troubles psychiques en même temps qu'il nous permet de créer. Ces troubles sont d'autant plus fréquents qu'ils s'avèrent être la contrepartie de ce qui fait de nous des êtres humains, le prix à payer pour notre créativité.

Comprendre ce lien nécessite de rencontrer l'œuvre d'art, d'y repérer le symptôme de notre condition humaine. Pour créer une œuvre, il faut se représenter le monde en pensée. Or l'acte élémentaire de penser est en soi un acte de création, et un pouvoir qui n'est pas sans risque : en façonnant nos représentations du monde, nous devenons capables de les enrichir à l'infini. Pour faire œuvre ou pour se perdre.

#### Biographie :

Normalien, psychiatre et expert judiciaire, Raphaël Gaillard dirige le pôle hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'hôpital Sainte Anne et de l'Université de Paris. Ses travaux sur la conscience et les processus inconscients ont été publiés dans les plus prestigieuses revues de neurosciences et de psychiatrie. Il préside la Fondation Pierre Deniker, qui soutient la recherche sur les troubles psychiques et œuvre pour leur connaissance par le grand public.

# Soyons concrets •



58 partenaires



116 projets soutenus



11 000 bénéficiaires



1 790 812 € versés



**Roger Paluel-Marmont**  
Fondateur

## Direction



**Matthieu Delorme**  
Président



**Bernard Rigaud**  
Vice-Président et Trésorier



**Nadège Béglé**  
Déléguée générale



**Denis Hongre**  
Conseiller financier

Directeur de la publication : Matthieu Delorme  
Rédactrice en chef : Nadège Béglé  
ISSN 2744-0559

## Domaines d'interventions

### LE SOIN ET L'ACCOMPAGNEMENT

- AP-HP.Sorbonne Université
- Association Arts Convergences
- Centre hospitalier Georges Daumézon
- Compagnie Errance
- Festival La Rochelle Cinéma
- Fondation Singer Polignac
- La Compagnie de la Chose
- Les Petites Caméras – HdJ la Butte Verte
- Ma P'tite Folie
- Odéon - Théâtre de l'Europe
- Palais de Tokyo
- Paris Musées
- RMN-Grand Palais
- Secession Orchestra
- Set 7
- Théâtre du Chatelet

### L'AIDE AUX FAMILLES

- À Chacun Ses Vacances
- Association Empreintes
- Ciné-ma différence

### L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- AVEC talents
- Beyond Production
- Fondation l'Élan Retrouvé
- L'Académie de l'Opéra national de Paris
- Le Papotin
- Sonic Protest
- Théâtre du Cristal
- Théâtre Orage
- Turbulences!
- Vivre FM

### LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT

- Association des amis de l'École des Filles à Huelgoat
- Fondation Pierre Deniker
- Hôpitaux Saint Maurice et Gonesse
- INECAT (Institut National d'Expression, de Création, Art et Thérapie)
- LE BAL
- Philharmonie de Paris

## • • • • • Nous contacter et nous soutenir • • • • •

**Nadège Béglé** (Déléguée générale)

nadege.begle@entreprendrepouraider.org — +33 1 42 67 37 18

1 rue Pierre le Grand 75008 Paris — www.entreprendrepouraider.org

**IBAN** : FR76 3006 6109 3100 0202 6720 164 — **BIC** : CMCIFRPP

**Un grand merci pour votre générosité !**